

BTS IRIS (Informatique et Réseaux
 pour l'Industrie et les
 Services techniques)

1ère année 2e année

BTS ELECTROTECHNIQUE

1ère année 2e année

ETUDIANT

Nom de famille _____ Prénom usuel _____

Prénoms (ordre de la fiche familiale Etat Civil) _____

Sexe F M Nationalité : _____ email _____ @ _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance : _____ Dépt : _____

Père vivant : Oui Non Mère vivante : Oui Non

Statut :

Externe

Demi-pensionnaire	2 jours	<input type="checkbox"/>
	3 jours	<input type="checkbox"/>
	4 jours	<input type="checkbox"/>
	5 jours	<input type="checkbox"/>

Pensionnaire

Nbre d'enfants

Au total dans la famille

Au total dans l'enseignement privé

Au total à la Providence

Pour les pensionnaires, êtes-vous intéressés par l'ouverture de l'internat le dimanche soir ? OUI NON

Années	Classes	Série*	Etablissements scolaires fréquentés et ville	Public/ Privé	Département
2009 - 2010					
2008 - 2009					
2007 - 2008					

* Séries : BAC PRO. EEEEC - SEN - MIRM et BAC STI Electronique - STI Electrotechnique - S

PARUTION DANS L'ANNUAIRE *

OUI

NON

* La Providence établit chaque année "l'annuaire de l'Etablissement" . Ce document contient des renseignements tels que : Nom des parents, adresse, nom de l'élève, sa date de naissance, son statut, classe (sauf téléphone personnel si sur liste rouge). En l'absence de votre accord, seuls les statut, nom, prénom et classe de l'élève y figureront.

MODE DE REGLEMENT :

Chèques

Prélèvements

50 % en sept. ; 50 % en janv.

PVT sur 10 mois (de sept. à juin)

Fait à _____ le ____/____/____

Signature du Père,

Signature de la Mère,

Signature de l'Etudiant,

Réservé à l'administration du lycée

Dossier rentré le :
Réponse envoyée le :
Relance le :
D2 renvoyé le :

DECISION DE LA COMMISSION

ADMIS
 REFUSE



<input type="checkbox"/>	Inscrit
<input type="checkbox"/>	Démission

RESPONSABLES

Appellation M. et Mme M. Mme Mlle
Situation familiale Mariés divorcés séparés veuf(ve) Union Libre Célibataire

DOMICILIATION

Père	Mère
Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____
Adresse complète _____ _____	Adresse complète _____ _____
Tél. : _____ liste rouge Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Tél. : _____ liste rouge Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Portable _____ e-mail _____	Portable _____ e-mail _____

En cas de séparation ou de divorce *, précisez si l'enfant vit chez la mère le père autre _____

* Bulletin officiel de l'Education Nationale BO n° 38 du 28/10/1999 : "même dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale, l'autre parent dispose du droit de surveiller l'éducation de son enfant ; à cet effet, il doit donc également obtenir communication de ses résultats scolaires. Il est donc nécessaire de recueillir au moment de l'inscription, puis à chaque rentrée scolaire, les coordonnées des deux parents".

PROFESSION

Père	Mère
Profession _____	Profession _____
Employeur _____	Employeur _____
Adresse complète _____ _____	Adresse complète _____ _____
Tél. : _____ Fax : _____	Tél. : _____ Fax : _____

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Le dossier de demande d'admission est à compléter et doit être accompagné :

- ◆ les photocopies de vos bulletins de 1er et 2ème trimestres de terminale. Si ce dernier n'est pas disponible, le faire parvenir dès que possible (ou des trois trimestres si le dépôt du dossier se fait tardivement, après la fin juin) - si cette classe a été redoublée, joindre les bulletins des deux terminales.
- ◆ la photocopie de vos notes de français obtenues au baccalauréat.
- ◆ une lettre de motivation manuscrite obligatoire précisant le choix de la section et de l'établissement. Les candidats actuellement dans l'enseignement supérieur préciseront les études suivies depuis la terminale et les raisons pour lesquelles un changement est désiré.
- ◆ Les candidats déjà titulaires du baccalauréat joindront la photocopie de ce diplôme, le relevé de notes obtenues au baccalauréat et les bulletins de notes correspondant à leur scolarité actuelle (notes d'IUT, DEUG, BTS...).

Dès qu'il est complet, ce DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION est à RETOURNER dans les plus brefs délais à l'adresse suivante :

**ADMISSIONS BTS
LYCEE LA PROVIDENCE
146 bd de Saint-Quentin
80094 AMIENS Cedex 3**

***Ce dossier ne dispense pas de s'inscrire via la procédure nationale ADMISSION POST-BAC
www.admission-postbac.fr/recherche***

DEMANDE DE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'ADMISSION EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Il convient de prêter une attention toute particulière au problème des bourses.
Une bourse d'enseignement secondaire cesse automatiquement d'être versée après le succès au baccalauréat.
Il est donc indispensable que les familles fassent une nouvelle **demande de bourse pour les classes post-baccalauréat**.

Les demandes de bourses-logement sont à faire avant **le 30 avril 2010** sur internet : <http://www.crous-amiens.fr> rubrique "remplissez votre DSE".

P. LAGACHE
Coordinateur des BTS

JM. MALOZON,
Chef d'Etablissement.